



20 OCTOBRE 2020
> 02 NOVEMBRE 2020



Le premier marché de la CCMM a eu lieu à Messein



Les marchés de Moselle et Madon, l'occasion d'acheter des produits d'exploitation d'origine locale en vente directe par les agriculteurs.

Afin de favoriser une consommation locale et responsable, la communauté de communes lance les marchés de Moselle et Madon. Ils tourneront sur tout le territoire. La première édition a eu lieu à Messein.

Le principe est simple : tout au long de l'année, chaque 3^e vendredi du mois, de 16 h à 20 h, dans l'une des communes du territoire. Les habitants pourront ainsi retrouver des producteurs fermiers et artisans locaux.

Vendredi 16 octobre, la commune de Messein a accueilli le premier marché du genre dans sa salle du plan d'eau.

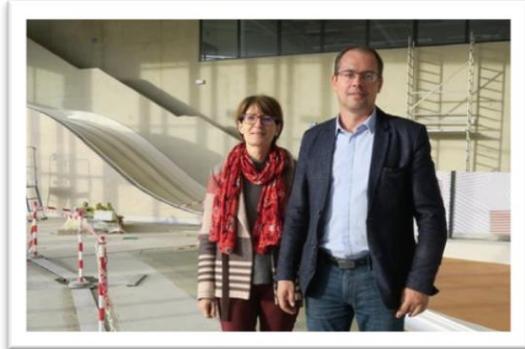
Les agriculteurs vendent leurs produits

Le succès était au rendez-vous. De nombreux habitants se sont déplacés pour cette première. Ils ont pu ainsi profiter des produits d'exploitation d'origine locale en vente directe par les agriculteurs eux-mêmes.

Le calendrier est établi. Les prochains marchés seront organisés à Pulligny, le 20 novembre ; à Chavigny, le 18 décembre ; à Frolois, le 19 mars 2021 ; à Pont-Saint-Vincent, le 16 avril ; à Thélod, le 21 mai ; à Flavigny-sur-Moselle, le 18 juin ; à Maron, le 16 juillet ; à Pierreville, le 20 août ; à Richardménil, le 17 septembre ; à Maizières, le 15 octobre ; à Méréville, le 19 novembre ; et à Neuves-Maisons, le 17 décembre 2021.

L'initiative ne demande qu'à grandir. Si vous êtes producteur ou artisan dans le territoire, vous pouvez rejoindre les Marchés de Moselle et Madon en contactant la CCMM, 145 rue du Treuil, à Neuves-Maisons.

La mutuelle santé solidaire rendue accessible aux habitants



Filipe Pinho, président de la CCMM, et Marie-Laure Siegel, 2e vice-présidente de la cohésion sociale de Moselle et Madon.

Le conseil qui s'est déroulé dans la salle Dominioni à Chaligny a débuté par une présentation du Centre intercommunal d'action sociale de Moselle et Madon et s'est poursuivi par celle du dispositif de Mutuelle Santé dont vont pouvoir bénéficier les habitants des 19 communes de l'intercommunalité.

Mis en place en 2019, Filipe Pinho, président de la CCMM a souligné que celui-ci avait été créé sur des compétences déjà présentes dans les actions menées par la CCMM comme celles en direction de la jeunesse ou la lutte contre la délinquance.

Il est revenu sur les besoins mis en exergue par le forum citoyen de Moselle et Madon et tout particulièrement les sujets concernant la santé. C'est dans ce cadre, que Marie-Laure Siegel, 2e vice-présidente en charge de la cohésion sociale a informé que la mutuelle solidaire santé de Moselle et Madon était maintenant ouverte aux habitants du territoire.

Celle-ci se veut être simple et ne proposera que trois tarifs débutant à une soixantaine d'euros pour l'option Essentielle jusqu'à 83 € pour l'option dite Confort.

Conditions de revenus

Si la nouvelle mutuelle est ouverte à tous les habitants de Moselle et Madon, elle s'adresse essentiellement aux petits salaires et sur cette base, l'adhésion possible sera conditionnée par le montant des revenus des demandeurs.

Enfin, afin d'être au plus proche des habitants, dans un futur proche les inscriptions pourront se faire dans les 19 communes de l'intercommunalité. En effet un temps sera nécessaire afin de pouvoir former les personnes et mettre en place un accueil dans chaque commune pour informer et inscrire les demandeurs à la nouvelle mutuelle santé solidaire de Moselle et Madon.

Les CE2 ont pédalé jusque Messein au sec



Les élèves de CE2 heureux de remonter sur leurs vélos

Juste avant les vacances de Toussaint, Céline Decamps a emmené sa classe de CE2 jusque Messein. Il s'agissait de la dernière sortie vélo avant l'arrivée de l'hiver, qui a pu avoir lieu grâce à une météo plus clémente que les jours précédents.

Les élèves étaient encadrés de parents agréés, de Jean-Yves Oudot, éducateur sportif du Centre intercommunal d'action sociale de la communauté de communes Moselle et Madon, et d'un enseignant du Centre d'éducation pour déficients visuels de Santifontaine à Nancy pour accompagner un élève malvoyant-malentendant.



COMMUNES

CCMM

Jeudi 22 octobre 2020 / Messein

Préparation de l'hiver et travaux

En préambule du conseil municipal du mardi 20 octobre, le maire a invité l'assemblée à observer une minute de silence en hommage à Samuel Paty.

Masques. La facture pour l'opération « un masque pour tous les Meurthe-et-Mosellans » doit être acquittée. Daniel Lagrange rappelle que « la distribution avait été faite en mai. Nous en avons encore en stock ». La mairie avait choisi de commander 2.000 masques.

Feux tricolores, entretien. Le conseil renouvelle sa confiance à la société Aximum pour le contrat de maintenance des carrefours à feux tricolores pour 2.328 € par an.

Sel de déneigement. Le conseil municipal reconduit la convention avec l'entreprise Locabennes pour le sel de déneigement 2020/2021 pour 176,50 € la tonne. Un passage dans tout le village (cela comprend également la zone du Breuil, les pourtours de la déchetterie et l'Hermitage) dure en moyenne 3 heures et utilise 1,5 tonne de sel.

Les astreintes des agents peuvent avoir lieu du 16 novembre au 12 mars. Le tarif des astreintes a été fixé.

Travaux, devis acceptés. Création d'une colonne d'eau reliant un des toits terrasse de l'école au réseau d'eaux pluviales (1.674 €) ; création d'un regard de récupération des eaux pluviales rue du Bois-de-Grève (2.712 €) ; taille de 35 prunus rue du Bois-de-Grève (3.450 €).

Lundi 26 octobre 2020 / Pont-Saint-Vincent

Les réunions de quartier sont lancées

La nouvelle municipalité a mis en place des réunions de quartier. Élus et habitants étaient réunis pour parler de différents problèmes dont ceux, revenant souvent, de la circulation, du stationnement et de l'enlèvement des déchets.

Il y avait peu de monde à la première réunion de quartier organisée par la nouvelle équipe municipale. Et ce n'est pas étonnant : ce genre d'assemblée n'existait pas auparavant. Mais l'idée est lancée et les propositions ont fusé. Deux autres réunions sont programmées.

Circulation, stationnement et poubelles se sont trouvés au cœur des débats. Vitesse excessive rue Jean-Jaurès, l'artère principale, non-respect des places de stationnement, absence de parkings devant de nouveaux logements, où mettre les poubelles en attendant leur ramassage, création d'une rue piétonne...

« Apportez un projet, on trouvera la solution »

Les problèmes soulevés étaient nombreux, de même que des solutions, qui ont été affichées sur un mur. Ne restait plus qu'à l'adjoint, Antoine Desmonceaux, avec Daniel Lescroart, citoyen non élu, à fédérer tout cela. « Apportez un projet, on le travaillera ensemble et on trouvera la solution », enjoignait l'élue.

Il y a, par exemple, ces bacs à fleurs qui sont des chicanes pour les automobilistes et dont des habitants y déversent les cendres de leurs fourneaux.

« Faites remonter vos projets », invitait encore l'adjoint, en incitant les habitants à se regrouper.

« La rue Porte-de-France pourrait-elle devenir piétonne ? », « Peut-on partager des composteurs ? », « Il est impossible de garder des poubelles dans un appartement... »

La mairie a prévu de récupérer les sapins de Noël pour les recycler. « Et vous, vous sentez-vous partir sur des projets ? », interrogeait l' élu en fin de réunion. Une réponse : « Pourquoi pas ».

Les prochaines réunions de quartier se dérouleront le 12 novembre et le 7 décembre.

Mardi 27 octobre 2020 / Xeuilley

Les subventions aux associations écrêtées de 20 % par rapport à l'an passé

Le maire a invité les membres du conseil à faire une minute de silence pour honorer la mémoire de Samuel Paty avant d'engager l'ordre du jour.

Le maire a présenté des devis pour des travaux d'aménagement des anciennes salles de classe et l'accès à la salle polyvalente, afin de les mettre à disposition des associations.

Avec la crise sanitaire, les salles de l'accueil périscolaire et la salle polyvalente sont réservées aux enfants scolarisés pour la cantine.

Le devis pour l'ensemble des travaux prévus s'élève à 10 075 € HT et a été validé à l'unanimité.

Unanimité également pour un contrat passé avec la fourrière animale d'un montant annuel de 811,47 € HT.

La délibération sur le programme des coupes 2021 en forêt communale est reportée.

Un vote à la majorité a permis de donner une délégation au maire pour prendre toutes décisions concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalités préalables et lorsque les crédits sont inscrits au budget.

La présente délégation pourra être exercée par le premier adjoint en cas d'empêchement du maire.

Attribution de subventions

Sur proposition de Lionel Dondin, un écrêtement de 20 % sera opéré sur les montants octroyés l'an passé, à l'exception de la coopérative scolaire. Cette réduction découle d'une activité réduite, due à la Covid. La proposition a été votée avec 7 voix pour, 4 voix contre et 2 abstentions. Familles rurales touchera 1 440 €, APEXT, 480 €, Les amis de St Rémi, 400 €, la Maison pour tous, 720 € et la coopérative scolaire, 2 400 €. L'étoile sportive n'a pas souhaité avoir de subvention.

Le maire a enfin fait un point sur les tarifs des insertions publicitaires dans le bulletin municipal : 1/8 de page : 55 €, 1/4 de page : 75 €, 1/2 page : 120 €, 1 page : 300 €, page intérieure : 200 €.



ACTUALITES

DIVERSES

La véloroute Méréville Gripport a été inaugurée



Pas de fête sans musique !



Audrey Bardot Normand coupe le ruban.

La véloroute V 50 Voie Bleue relie sur plus de 700 km la frontière du Luxembourg à Lyon. Le tronçon Méréville Gripport, sur 27 km, a été inauguré samedi en grande pompe.

Les riverains du canal des Vosges entre Méréville et Gripport ont été intrigués dès l'automne dernier par d'importants travaux de terrassement et d'enrochement des berges du canal des Vosges sur un vaste secteur de 27 km entre Méréville et Gripport.

Le début de l'été a vu la création d'un superbe ruban d'asphalte et des aménagements de barrières et panneaux aux endroits délicats du parcours.

La faute au conseil départemental et à son ambitieux projet de 4,6 M €, cofinancé par la Région et l'Europe, de raccordement du fameux tronçon de la véloroute V 50 qui relie, sur plus de 700 km, la frontière du Luxembourg à Lyon.

Le vélo, vecteur d'attractivité

L'inauguration officielle a été fixée ce samedi dès 15 h à Crévéchamps, où Audrey Bardot Normand, vice-présidente du conseil départemental, et Sébastien Nicolas, maire du village, avaient convié les élus départementaux et des treize communes du tronçon ainsi que les représentants des entreprises, de VNF et des associations utilisatrices.

La fête s'est déroulée en présence de plus de 200 cyclotouristes, randonneurs et autres vélotafeurs, au son des cuivre, bois et casserole de l'excellent trio nancéien Bésamé.

Tout bénéfique pour le territoire avec le vélo comme outil de santé publique, vecteur d'attractivité et de transition écologique, souligné par l'enthousiasme des nombreux utilisateurs quotidiens.

L'honneur de couper le ruban est revenu à Audrey Bardot Normand, avant la remise des clés des barrières aux futurs gestionnaires. À noter que l'entretien sera à la charge des intercommunalités.

Le collectif TGV en marche samedi contre le projet de carrière



Les anti-carrière sont bien décidés à se battre en justice contre un projet « limite ».

Ils se battent depuis cinq ans, depuis qu'ils ont eu vent d'un second projet de carrière sur leurs communes, susceptible, selon eux, de polluer l'eau et de générer toutes sortes de nuisances. Des habitants de Germiny, Thuilley-aux-Groseilles et Viterne marcheront pour protester samedi jusqu'à Nancy.

« Cette exploitation détruira 40 hectares de forêt communale sur Germiny, Thuilley et Viterne au cœur d'un massif forestier précieux tant pour la biodiversité que

pour le bonheur des promeneurs. Le site se situe dans la zone de protection de l'unique captage d'eau potable des habitants de Thuilley avec risque de pollution et d'assèchement de la ressource. Sans compter la création d'une route sur près d'un kilomètre qui coupe la trame verte et des dizaines de camions attendus chaque jour sur la route départementale. »

Les arguments restent les mêmes depuis 5 ans. Ils ne veulent pas de la carrière et comptent bien faire entendre leurs voix samedi. Ils ? Ce sont des habitants des trois communes impactées par ce projet, des habitants organisés depuis cet été en collectif déjà fort de 200 adhérents à jour de cotisation.

La marche avait été annulée une première fois

TGV, c'est son nom, avait prévu d'assortir un pique-nique géant à une marche le 29 mars dernier. Mais ça, c'était avant la Covid. Depuis, de l'eau a coulé sous les ponts, le confinement est passé par là et le préfet a pris deux arrêtés en septembre dernier autorisant la SCL à défricher et à exploiter pendant 30 ans une carrière de calcaire...

« On va attaquer ces décisions en justice ! Avec le soutien d'associations environnementales : Flore 54, LNE (Lorraine nature environnement) et CLCV bassin de Neuves-Maisons », prévient Cécile de Blic, présidente du collectif TGV.

Une arrivée place de...la Carrière

En attendant de se retrouver devant le tribunal administratif, les anti-carrières vont montrer leur détermination à se battre contre un projet « limite » et « en tout cas comprenant des éléments hors des clous de la loi », avec une grande marche ce samedi 24 octobre. Grande par le nombre de kilomètres avalés : 28.

Le départ officiel se fera à 9 h de Viterne (mais des membres auront déjà fait le chemin de Germiny et Thuilley-aux-Groseilles) pour une arrivée, dans l'après-midi place de la Carrière à Nancy.

Aucun appel n'est lancé. « Il ne s'agit pas d'un événement de masse », conditions sanitaires obligent, précise Cécile de Blic, mais d'un mouvement « de protestation ». Les personnes qui souhaitent elles aussi montrer leur détermination et dire non à ce projet pourront les accompagner sur un bout de chemin après s'être inscrites sur collectiftgv@gmail.com.

V.R.

La RATP intéressée par la réouverture de la ligne 14



Réouverture possible de la ligne 14 en 2025.

Le 12 novembre, la région Grand Est va lancer un appel à la concurrence pour la réouverture et l'exploitation de la ligne 14 entre Nancy et Contrexéville.

Un opérateur allemand serait en lice, mais une nouvelle offre pourrait venir d'une nouvelle société, Réginéo, créée il y a un mois et demi seulement et qui regroupe la RATP (à 55 %) et Getlink (à 45 %). Getlink qui exploite les navettes du tunnel sous la Manche est présente aussi dans les régions avec

Socorail. Réginéo regroupe donc la complémentarité de deux spécialistes des métiers du transport.

Nancy-Contrexéville

La société s'est présentée mercredi en mairie de Ceintrey à une délégation de l'ADLF (Association de développement de la ligne ferroviaire Nancy-Merrey) présidée par Pascal Lopez. L'ADLF se bat pour la réouverture de cette ligne fermée il y a quatre ans au trafic voyageurs entre Pont-Saint-Vincent et Contrexéville et était donc un interlocuteur privilégié pour cette première rencontre. Rencontre qui en appellera d'autres, avec des élus.

Tarifification, nombre de dessertes, correspondances, coordination fer-route, réouverture de guichets, les besoins ont été cernés. Les voies devront être rénovées durablement.

La concession avec Grand Est portera sur 22 ans. Sans dévoiler ses intentions précises, concurrence oblige, Réginéo connaît bien l'interopérabilité puisque RATP et SNCF transilien se partagent parfois les mêmes voies. Bref, la nouvelle société se dit « porteuse de solutions ».